

Île du Ramier : la Métropole rachète un site historique de la Poudrerie

Urbanisme



En haut : aujourd'hui, l'entrée de la «Résidence de l'île», sur l'île du Ramier, propriété de la SNPE./ Photo DDM X. de Fenoyl

Toulouse Métropole préempte 5 hectares vendus par la SNPE sur l'île du Ramier, une résidence, ancien site de la Poudrerie. Objectif : intégrer des espaces verts au projet de réaménagement de l'île.

Toulouse Métropole investit sur l'île du Ramier. Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ensemble de l'île en un grand parc naturel et de loisirs, la collectivité s'apprête à déboursier 8 M€ pour acheter la «Résidence de l'île», un ancien site de la Poudrerie nationale, propriété de la SNPE qui y loge toujours, au sein d'un magnifique espace vert de 5 hectares, fermé et entretenu, salariés et anciens salariés. La SNPE, qui souhaitait vendre, avait trouvé un investisseur. La Métropole a fait jouer en mai son droit de préemption.

En face de la passerelle qui relie Empalot à l'île apparaît l'entrée du site avec ses beaux bâtiments de briques roses. Cette partie, la plus ancienne, a été construite en 1852. Et les logements les plus récents dans les années 60. «C'était un site à usage plutôt administratif et de stockage», explique Michel Le Mout, directeur de SNPE Reconversion et services. «La fabrication de la poudre noire se faisait derrière», là où, le long d'une promenade aménagée, entre un canal et un bras de la Garonne, se trouvent toujours les vestiges des moulins.

Les trente-et-un logements répartis en plusieurs bâtiments n'occupent qu'une petite partie des lieux où on trouve aussi un terrain de boules, de tennis, une aire de jeux, une piscine, un grand entrepôt inoccupé, d'anciens séchoirs à poudre, mais surtout de grands espaces verts dont des espaces boisés classés. C'est cet ensemble, situé en zone inondable comme toute l'île, dont la Métropole va devenir propriétaire.

Ouvrir des espaces verts

«L'enjeu foncier est important. Je ne voulais pas d'opération spéculative à cet endroit où une partie de la parcelle doit pouvoir être intégrée au projet de reconversion de l'île», expose Jean-Luc Moudenc, maire de **Toulouse** et président de Toulouse Métropole, qui envisage ainsi «de renforcer la part d'espaces verts ouverts au public». Précision utile pour les occupants de la résidence, qui ont par ailleurs été avertis par la SNPE : «les habitants seront garantis dans leur désir de rester et le nombre de logements sera identique à la situation actuelle», affirme le maire.

Du côté SNPE, pas d'opposition à la vente, comme cela était survenu il y a quelques années. La préemption s'est faite au prix qu'avait l'intention de payer l'acquéreur, Left Bank. Un prix confirmé par l'évaluation réalisée par les Domaines. Selon la Métropole, l'acheteur n'a pas contesté la préemption. Toulouse Métropole et la SNPE annoncent une transaction qui pourrait être scellée à la mi-septembre.

La longue histoire de la Poudrerie

La Résidence de l'île nous plonge dans la longue histoire de la fabrication de la poudre à Toulouse. Une histoire qui débute au XVII^e siècle à la pointe du Ramier sur les îlots de Banlève et Saint-Michel avec de premiers moulins. Au fil du temps -et des explosions-, l'activité migre vers le sud. En 1852, date de la construction du site aujourd'hui vendu, la poudre noire est fabriquée dans les moulins dont subsistent les vestiges, près du bras de la Garonne où s'entraînent les kayakistes. En 1903, la Poudrerie «descend» encore et arrive sur l'île d'Empalot, où se trouve aujourd'hui le casino. En 1917, elle atteint le sud de l'île, le site occupé à présent par ArianeGroup. Pendant la Première Guerre mondiale, la Poudrerie nationale s'étend sur 400 hectares : sur le site qui deviendra l'Onia puis AZF, à Braqueville et aux ballastières. En 1975, l'activité quitte le giron de l'État pour la SNPE, créée en 1972. En 2001, l'explosion d'AZF entraîne la fin de la fabrication de phosgène en raison de la dangerosité de ce produit chimique employé dans l'industrie pharmaceutique. La production de carburant de fusée se poursuit. Mais la SNPE, démantelée, la vend en 2011 à Safran. Aujourd'hui, la SNPE est toujours propriétaire du site d'ArianeGroup mais aussi de celui de Tolochimie qu'elle a dépollué. Deux sites qu'elle a vocation à vendre.

Le chiffre : 8

M€> Le prix d'achat. Toulouse Métropole déboursa 8M€ pour préempter la Résidence de l'île. Un prix qui convient au propriétaire, la SNPE, puisqu'il correspond à ce qu'aurait payé l'acquéreur qu'il avait trouvé.